

Image not found or type unknown



Regroupements familial pour un handicapé majeur

Par **Zaima**, le **30/09/2017** à **13:05**

Bonjour en faite je suis algérienne et je reside en France marié et mon Mari de nationalité française j'ai un Frère majeur (29ans) handicapé (trisomique) qui en Algérie nos parents sont décédés et c est moi son tuteur ma question c'est comment je peux le ramener en France merci

Par **amajuris**, le **30/09/2017** à **13:42**

bonjour,rns'agissant d'un cas particulier, il faut vous renseigner auprès d'un consulat de france en algérie.rnle principe étant que votre frère ne doit pas être à la charge de la france en particulier en matière de couverture maladie et vous devez donc vous engager à subvenir à tous ses besoins.rnsalutations